



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 13 novembre 2023

Présents : Patricia BAUDUIN, Helen Anne BEILBY-ORRIN, Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Fernand DE OLIVEIRA, Jean-François DELCAIRE, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Thibault HOMO, Patrick KERAVEC, Corentin LAFI, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Julien MIGEON, Augustin MINE, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Sophie POULAIN, Laurence ROUCOULY (association de Défense des Arcades Rivoli, ADAR), Florence SUHARD, Jérôme THELOHAND, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA

Auditeurs : Florence ADAM, Olivier PONSOYE

Excusés : Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Elise GAS, Marie-Christine MALECOT, Laurence ROUCOULY (Association de Défense des Arcades Rivoli), Monique TISSOT, Elodie ZURCHER (Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et Antenne St Honoré).

Mairie : Amina BOURI, élue référente du Conseil de quartier Louvre-Opéra, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Hélène DE BARMON propose aux personnes venant pour la première fois en réunion de Conseil de quartier de se présenter en quelques mots.

Antenne Relais 5G, 36 rue Vivienne

Une habitante explique qu'une antenne 5G avait été installée au 36 rue Vivienne juste en face de chez elle. Elle s'interroge sur les risques que peuvent représenter ces antennes. De plus, elle considère être victime d'un préjudice, notamment parce que cette antenne l'empêche de profiter de la vue qu'elle avait avant. Plusieurs immeubles voisins se mobilisent et des copropriétés ont prévu de financer des mesures d'ondes. Sa copropriété a pris contact avec un avocat spécialisé et a déposé un recours.

Elle explique que les habitants du 36 rue Vivienne ont donné leur accord et ont été indemnisés par SFR, alors que ce sont les immeubles alentour qui subissent le préjudice lié à la présence de cette antenne. Elle ajoute que l'antenne fait 3 mètres de haut pour 1 mètre de diamètre.

Hélène DE BARMON explique que le Conseil de quartier Vivienne-Gaillon avait déjà fait face à un problème similaire avec une antenne installée près de l'école Louvois. L'association Robin Des Toits avait accompagné le collectif d'habitants qui s'inquiétait de la présence de cette antenne. La réponse qui avait été faite était que la Mairie de Paris imposant des normes plus contraignantes que les normes européennes, il était considéré qu'il n'y avait pas de risque pour la santé publique. Elle précise que dans ce cas il n'y avait pas le sujet de la vue et les antennes étaient moins volumineuses.

Pierre-Alain WANTEN conseille à cette habitante de se rapprocher de l'association PRIARTEM.

Passage des Panoramas

Suite à un incendie, une porte en bois ferme le passage. Les copropriétés ont un projet de remplacement des grilles. Plusieurs devis ont été demandés et le coût de l'opération est compris entre

50 000€ et 100 000€. Une habitante de cette copropriété demande s'il existe des possibilités pour obtenir des aides de la Mairie pour ce projet.

Stéphane LEULLIER a interrogé Florent GIRY afin de savoir si ce projet pouvait rentrer dans le cadre d'Embellir Votre Quartier. Hélène DE BARMON explique qu'il lui semble que ce dispositif est dédié uniquement aux projets concernant l'espace public. Amina BOURI répond qu'elle n'a pour le moment pas eu de retour sur ce point.

Hélène DE BARMON estime qu'il faudrait que la Mairie aide plus les copropriétés sur lesquelles pèsent des servitudes afin de permettre le maintien de ces passages ouverts au public.

Sophie POULAIN fait remarquer que passage Sainte-Anne, à l'entrée du passage, là où il y avait avant des placards, un commerce vendant des sandwiches s'est installé après avoir fait des travaux. Elle s'interroge sur la légalité d'un tel changement de destination pour cet espace. Elle ajoute que tout le passage a été repeint selon le style de l'époque et que l'enseigne orange de ce commerce dénote dans le passage. Stéphane LEULLIER rappelle que le futur PLU prévoit un zoom sur les passages afin de les mettre en valeur et de les protéger.

Amina BOURI explique qu'elle a une réunion patrimoine prochainement, elle était prévue autour du sujet des fontaines mais le sujet des passages sera également abordé.

Hélène DE BARMON donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la réunion précédente. Avant cela, Amina BOURI remercie Hélène DE BARMON et Stéphane LEULLIER pour leur travail avec la Mairie sur la nouvelle charte des Conseils de quartier. Elle annonce aussi le lancement du Comité Climat dont la première réunion se tiendra le 16 novembre, la réunion publique sur le plan de biodiversité organisée par la Mairie Paris Centre, à l'académie du Climat, le 22 novembre à 18h30 et le 27 novembre, il y a une réunion publique sur la rénovation thermique des bâtiments à la Mairie de Paris Centre.

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

Une habitante demande si l'expérimentation de collecte qui est arrêtée dans le 2^e arrondissement l'est aussi dans les autres arrondissements qui l'avaient mise en place ?

La collecte en pied d'immeuble a bien vocation à être arrêtée dans les autres arrondissements également pour être remplacée par des points d'apport volontaire.

Hélène DE BARMON demande quelle information la Mairie a prévu de faire afin d'informer les usagers de l'arrêt des collectes de déchets alimentaires en pied d'immeuble ?

Une habitante demande si les commerçants payent une taxe sur les ordures ménagères majorée ?

Les professionnels sont responsables de l'élimination de leurs déchets. Ils peuvent cependant faire appel à la municipalité dans certains cas.

Certains déchets produits par les entreprises, les artisans, les commerçants et les associations parisiens sont assimilables aux ordures ménagères. Ils peuvent être collectés par les services de la propreté, à condition d'être présentés dans des bacs dédiés et aux horaires de collecte des ordures ménagères. La Ville de Paris propose un service payant de collecte de ces déchets. Ceux-ci sont présentés dans des bacs dont la cuve est de couleur différente de celle des bacs des particuliers. En revanche, les couvercles sont identiques : blanc pour les bouteilles, bocaux et pots en verre vides, jaune pour les emballages carton, plastique, métal, tous les papiers et vert pour tous les autres déchets non recyclables.

Un habitant demande quelle est la réglementation au sujet des tubes d'extraction dans la rue ? En effet il signale que l'établissement « Le Bar à Nouilles » qui va ouvrir prochainement a installé un extracteur pour sa cuisine qui donne directement sur rue à hauteur d'homme à proximité du 23 rue des Petits Champs. Il ajoute que le local appartient à la copropriété du 56 rue Richelieu

Amina BOURI explique que les éléments de réponses qui lui ont été fournis concernent les nuisances sonores, ce qui ne correspond pas à la problématique identifiée.

Pierre Alain WANTEN explique qu'il n'est pas certain que les propriétaires aient bien fait les demandes nécessaires préalablement aux travaux et estime que le Conseil de quartier devrait faire un signalement auprès de la direction de l'urbanisme.

Marie-Christine MALECOT demande s'il est possible d'avoir des statistiques sur l'utilisation des points d'apport volontaires des déchets alimentaires installés ces derniers temps à Paris Centre ? Elle demande si les containers ne sont pas pollués par d'autres déchets ?

Depuis septembre 2020, la Ville de Paris organise la collecte des déchets alimentaires sur les marchés de proximité. Les marchés couverts des Enfants-Rouges, les marchés découverts de Saint-Eustache, Baudoyer. Les données demandées ne sont pas communicables car pour l'heure elles ne sont pas stabilisées.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de doubler les poubelles sur la place Colette ?

La Mairie a transmis cette demande afin qu'elle puisse être étudiée et qu'un avis technique puisse être rendu par les services de la DPE.

Le Conseil de quartier demande à ce que la Mairie prévienne les résidents en amont des impacts des JOP sur les activités quotidiennes (transports fermés, travaux, etc.)

Les modalités de mise en place des Jeux Olympiques sont en cours de négociations entre la Ville, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) et l'État. Dès que les discussions seront arrêtées, les publics seront informés et consultés. Par ailleurs, une newsletter « Paris Info Jeux » permettant d'obtenir toutes les informations utiles selon son profil a été transmis à tous les conseillers et conseillères de Paris Centre.

infojeux.paris.fr/form.aspx?GVI=B2D108O0000000000000000000000002WYF&h3=516A4A454D544134547A41774D444177

Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'augmenter la taxe pour la vente à emporter afin de compenser les nuisances en termes de déchets et bruit ?

Il n'existe pas de taxe relative aux déchets à proprement parler, celle-ci est intégrée à la taxe d'habitation concernant la collecte des déchets.

Qu'est-ce qui se prépare entre la rue de Rivoli et rue de Castiglione ? Est-ce une opération immobilière ?

La Société Foncière du 12 et 14 rue de Castiglione a déposé un permis de construire pour réhabiliter l'ensemble de bureaux, logements et commerces :

- Conservation des surfaces de logement, avec un réaménagement et mise aux normes de celles-ci
- Conservation de surfaces de bureaux
- Unification des différentes coques commerciales pour créer deux coques commerciales uniques sur plusieurs étages, destinées à accueillir le flagship Gucci, ouvert par Kering

Lors de la Commission Départementale d'Animation Commerciale (CDAC) qui statue sur l'ouverture de surfaces commerciales supérieures à 1000m², la Mairie de Paris Centre avait regretté la disparition des petites coques commerciales au profit de deux immenses coques commerciales de luxe, et particulièrement la disparition de la brasserie de quartier Le Castiglione. Elle avait alors demandé, en contrepartie d'un vote favorable, le maintien d'une brasserie de quartier au RDC pour continuer à proposer une telle offre, dans un quartier tourné principalement vers des activités tertiaires et de luxe (bureaux, boutiques), et animer la rue.

Kering s'était alors engagé à ouvrir une Osteria Gucci, pour répondre à la demande de la Mairie de Paris Centre. Or, dans le projet de permis de construire, la Mairie de Paris Centre a pu voir que la brasserie Osteria Gucci n'était finalement pas installée au RDC dans une des coques commerciales, comme demandé, mais au 3ème étage du bâtiment et donc principalement à l'attention des clients, dans le cadre d'un parcours client Gucci.

Pourtant, la demande d'un maintien d'une brasserie était bien pour maintenir une offre de restauration à destination des habitants et travailleurs du quartier, et ce au RDC pour conserver l'ambiance chaleureuse et l'animation d'une brasserie sur rue, bienvenue particulièrement le soir, lorsque les boutiques sont fermées et les rues plus désertes.

La Mairie de Paris Centre a réitéré cette demande à plusieurs reprises : dans le commentaire de l'avis rendu au permis de construire, et par mail. Kering et la société immobilière ne l'ont pourtant pas prise en compte, et lors du nouveau passage en CDAC du projet, le 28.09 dernier, la Mairie de Paris Centre a alors voté défavorablement le projet en motivant son vote. Ce vote défavorable a été suivi par d'autres membres du jury, et le projet a donc été rejeté en CDAC.

Kering vient de déposer un recours en Commission Nationale d'Animation Commerciale (CNAC), à laquelle la Mairie de Paris Centre ne siège pas. Sans un avis favorable, le permis de construire ne pourra faire l'objet d'un arrêté puisque l'autorisation d'urbanisme est conditionnée à l'accord de la CDAC/CNAC.

Quels travaux d'embellissement sont prévus pour accueillir les JOP ?

Les travaux d'embellissement et d'apaisement de Paris Centre sont prévus dans la démarche Embellir votre quartier et profiteront pour les JOP mais aussi pour tous les Parisiens sur le long terme. Des discussions sont en cours pour étudier des aménagements complémentaires, mais rien n'est arrêté, les services étant déjà très occupés par les projets déjà retenus, la gestion quotidienne et la mobilisation exceptionnelle que nécessiteront les JOP.

Quelle est la réglementation concernant les LEDs (lumières fluorescentes) des magasins et restaurants notamment asiatiques ?

La Mairie invite le Conseil de quartier à regarder le règlement local de publicité, qui est un document public et qui fait l'objet de maintes explications sur le site de la Ville de Paris : [Enseignes et publicités - Ville de Paris](#)

Toboggan square Louvois

Les dalles de sol souple ont été posées et le toboggan a été rouvert.

Fumeurs devant l'école Colbert

Une signalétique va être remise en place. Si cela ne suffit pas la Mairie prendra contact avec la boutique Céline.

Trilib : demande d'une collecte plus régulière ou d'un changement d'horaire de ramassage.

Il est possible d'intensifier la collecte afin que celle-ci ait lieu plus fréquemment. Il n'est cependant pas possible de modifier les horaires de collecte car cela impliquerait de repenser intégralement l'itinéraire de la benne.

Difficultés de circulation du fait des travaux rue des Petits Champs

La situation reviendra à la normale après les travaux. L'aménagement permettra d'améliorer le confort des piétons avec un trottoir élargi et de nouvelles assises.

Hélène de BARMON explique qu'un sondage d'Odoxa montre l'inquiétude des franciliens concernant les Jeux Olympique et Paralympique de Paris 2024, notamment sur les points suivants ; le fait que les travaux soient terminés à temps, la sécurité et les transports.

Elle poursuit, indiquant que Boris JAMET-FOURNIER a réuni les coprésidents des Conseils de quartier afin d'échanger au sujet de la refonte de la charte des Conseils de quartier de Paris Centre. Lors de ces échanges, les coprésidents ont insisté sur leur souhait de pouvoir faire des vœux et il semble qu'il sera possible pour chaque Conseil de quartier de déposer un vœu par an.

Budget :

Plusieurs idées sont proposées : un abonnement au parisien, des goodies, achat de kit d'hygiène.

Le Conseil de quartier vote pour l'achat de badges et de cartes de visite.

Le Conseil de quartier s'interroge sur la possibilité de réorganiser des visites historiques du quartier et demande s'il est possible d'avoir un abonnement numérique au Parisien.

Un habitant demande si le Conseil de quartier peut financer des conseils juridiques sur certains sujets suivis par le Conseil de quartier, par exemple l'extracteur de cuisine du Bar à Nouilles.

Le Conseil de quartier souhaiterait savoir s'il a la possibilité de financer des kits d'hygiène qui serait distribué par une association locale.

Hélène DE BARMON rappelle qu'à titre individuel chacun a la possibilité de préparer une boîte pour la collecte organisée par la Fabrique des Solidarités. Lydia ZYLBERSCHLAG précise que ces boîtes doivent contenir un mot, un produit d'hygiène, un loisir, un accessoire chaud, et une douceur (bonbon, chocolat...).

Camion douche

Un rendez-vous a eu lieu avec l'association De Paul France qui a donné de nombreux conseils à la commission. Notamment, se rapprocher du Samu Social afin de définir le parcours du camion douche. Le Camion douche qui circulera dans le 10^e est un véhicule à essence de type camping-car qui coûte 60 000€ à l'achat plus 30 000€ pour l'aménagement. Le coût de fonctionnement est lui de 40 000€. Le camion permet 8 douches par jour.

L'association a attiré l'attention sur le fait qu'il fallait trouver une solution pour le stationnement du camion et pour l'accès à l'eau. L'association est prête à faire fonctionner le Camion douche de Paris Centre s'il était mis en place.

Un autre rendez-vous a eu lieu avec le Samu Social qui leur a confirmé que le public cible était les grands exclus. Étant donné que les SDF de Paris Centre sont principalement des hommes, il faudrait que le camion douche soit réservé pour les femmes une journée ou une demi-journée par semaine.

Question

- Hélène DE BARMON demande quelle est l'avancée des travaux de la crèche Saint Roch ? Amina BOURI répond que ces travaux qui ont débuté en septembre, sont prévus pour durer deux ans
 - Une habitante demande s'il existe une réglementation particulière pour les commerces éphémères ?
 - Hélène DE BARMON demande combien d'équipages de la police municipale circulent de façon simultanée.
 - La Mairie avait demandé au CQ de remonter les points noirs pour des actions coup-de-poing liées au code de la rue. Le Conseil a donc signalé en mai dernier les points suivants :
 - o Passages piétons de la rue de Rivoli
 - o Rue des Petits-Champs (non-respect de la circulation interdite sauf bus, taxis et riverains)
 - o Rue des Pyramides (non-respect des feux aux angles des rues d'Argenteuil et Saint-Honoré)
- Hélène DE BARMON demande si des actions coup-de-poing ont été mises en place
- Suite à un incendie, une porte en bois ferme le passage des Panoramas. Les copropriétés ont un projet de remplacement des grilles. Plusieurs devis ont été demandés et le coût de l'opération est compris entre 50 000€ et 100 000€. Une habitante de cette copropriété demande s'il existe des possibilités pour obtenir des aides de la Mairie pour ce projet.
 - Hélène DE BARMON demande quelle information la Mairie a prévu de faire afin d'informer les usagers de l'arrêt des collectes de déchets alimentaires en pied d'immeuble ?

Signalement

- Sophie POULAIN fait remarquer que passage Sainte-Anne, à l'entrée du passage, là où il y avait avant des placards, un commerce vendant des sandwiches s'est installé après avoir fait des travaux. Elle s'interroge sur la légalité d'un tel changement de destination pour cet espace.

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes rendus :
 - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter :
 - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda :
 - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Lien vers l'opération Embellir votre quartier Opéra/Grands Boulevards :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/grands-boulevards-opera-nous-avons-besoin-de-vous-pour-embellir-votre-quartier-23279>